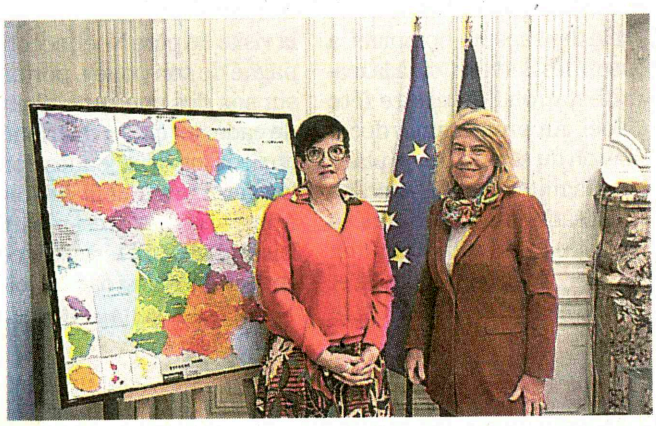

La sénatrice et la ministre déléguée.

Guylène Pantel avec Dominique Faure

POLITIQUE

À son invitation, la sénatrice de la Lozère Guylène Pantel a rencontré Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, pour une réunion de travail sur les dossiers lozériens : train et routes nationales, hélicoptère à l'année, financement de l'Hôpital Lozère et poursuite des autorisations pour la cancérologie, loup, coût de la vie en zone hyper-rurale, etc.

La sénatrice a également insisté sur les besoins des élus locaux tant en ingénierie qu'en aides financières aux projets des communes.

La ministre Dominique Faure s'est montrée très attentive aux propositions de la sénatrice concernant l'adaptation du principe de zéro artificialisation nette en Lozère. Des moyens devraient être mobilisés par l'État pour accompagner ce dossier en Lozère.